

20 mai 2016 – n° 10
160045

MISE A DISPOSITION DE BIENS IMMOBILIERS A USAGE SCOLAIRE DU SECOND DEGRÉ AU LYCÉE JULES FERRY - AVENANT À LA CONVENTION PASSÉE AVEC LA RÉGION LORRAINE

La ville de Saint-Dié-des-Vosges est propriétaire des biens immobiliers du lycée Jules Ferry, sis 48 rue Saint Charles.

Par conventions des 11 septembre et 12 octobre 1985, la Ville a mis ces biens immobiliers à disposition de la Région Lorraine, collectivité de rattachement du Lycée Jules Ferry, en vertu des articles L 1321 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Suite à un découpage parcellaire, le périmètre des biens immobiliers a été modifié. Pour régulariser ce changement, la Commune et la Région se sont rapprochées afin d'apporter à la convention de mise à disposition les modifications correspondantes.

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte la nouvelle situation parcellaire suite aux opérations d'arpentage effectuées par la commune de Saint-Dié-des-Vosges lors de la création d'une aire de bus à proximité des biens immobiliers du lycée Jules Ferry - 48 rue Saint Charles, et ayant une incidence sur la mise à disposition des parcelles, par la commune de Saint-Dié-des-Vosges, à la Région Lorraine en 1985.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention à intervenir avec la Région, pour la mise à disposition de biens immobiliers au Lycée Jules Ferry.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David Valence
David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 20 mai 2016

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 27

Procurations 8

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-ATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-ATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Fabien NIEZGODA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Vincent BENOIT	à	Caroline PRIVAT-MATTIONI
Dominique CHOBAUT	à	Marie-Claude ANCEL
Marie-Josée LOUDIG	à	Claude KIENER
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Jacqueline THIRION
Sabriya CHINOUNE	à	Mustafa GUGLU
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Nadia ZMIRLI	à	Fabien NIEZGODA

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
